

# PANDEMIE COVID

## NOTRE ASSOCIATION A ENCORE PLUS BESOIN DE VOTRE AIDE

Depuis le début de l'année, la pandémie a pour conséquence que l'aide et les subventions provenant de Fondations, Communes, et d'entreprise sont fortement réduites.

Plusieurs de nos donateurs réguliers se doivent de financer les victimes du Covid dans notre pays.

Aujourd'hui, nous ne serons pas à même de financer l'ensemble de nos projets si nous ne trouvons pas d'autres ressources financières.

Nous faisons appel à vous afin de diffuser notre demande pour nous aider à trouver de nouveaux donateurs qui peuvent soit décider d'un montant versé mensuellement ou alors de nous aider sous la forme de parrainage.

**- Si vous connaissez des Fondations, Entreprises ou Communes susceptibles de nous apporter une aide financière n'hésitez pas à nous en informer ([jpierrepython@gmail.com](mailto:jpierrepython@gmail.com)).**

**- Devenez parrain, marraine et offrez à nos pensionnaires les moyens de se construire un avenir meilleur. Nous pourrions ainsi changer durablement leur devenir.**

Nous voulons poursuivre la prise en charge de l'éducation de nos anciennes pensionnaires qui ont terminé leur cursus scolaire obligatoire et qui aujourd'hui poursuivent des études supérieures (Bachelor et Master). La Covid-19 a provoqué la fermeture des écoles, collèges et universités. Désormais, les études se déroulent à distance avec des problèmes techniques. Souvent les jeunes filles n'ont pas les moyens financiers pour acheter une tablette ou un téléphone mobile pour suivre leur formation. De plus, pour un grand nombre d'entre elles, le tuteur (guardian) de ces jeunes femmes issues de basses castes notamment tribales a désormais pour objectif d'organiser un mariage arrangé le plus rapidement possible. Or, nous tenons à ce qu'elles continuent leur cursus qui leur permettra de s'émanciper et d'avoir une place dans la société indienne. C'est au travers de l'éducation que nous évitons les mariages forcés.

Pour nos pensionnaires mineures, être parrain ou marraine éloigne la tentation de leur tuteur de les retirer de notre orphelinat pour les faire travailler et donc les exploiter.

**Avec 70 CHF** mensuellement vous contribuez à assurer l'intégralité des frais liés à leur vie à l'orphelinat, c'est-à-dire la nourriture, les frais scolaires, les frais médicaux, les vêtements et uniformes scolaires, les diverses activités mais aussi le salaire du personnel, les articles d'hygiène et les équipements.

**Avec 50 CHF**, vous supportez les dépenses de nos filles qui débutent une formation supérieure en assumant également le logement et les repas en internat, au sein de leurs diverses universités.